

LA REVISION DES PRIX DANS LES MARCHES PUBLICS

Objectifs d'évolution

- Limiter les risques juridiques et économiques en termes de variations de prix dans les marchés publics.

Objectif de formation

- Réviser des prix selon les stipulations du contrat.

Objectifs pédagogiques

- Elaborer une clause de variation de prix
- Vérifier l'application de la clause de variation
- Calculer les prix révisés d'un contrat
- Modifier les modalités de révision en cas de suppression d'indices en cours de marché

Programme

Partie 1 : Différencier l'actualisation et la révision des prix

- Les différentes formes de contrat, la notion de prix, la notion de durée des contrats
- Actualisation et révision des prix dans la réglementation

Partie 2 : Vérifier l'applicabilité d'une clause de révision des prix

- La Périodicité de révision : mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle ?
- Le mois Mo
- Le ou les indices à utiliser
- La Formule paramétrique mise en œuvre
- Les éventuelles clauses d'encadrement
- Les précisions sur les arrondis
- La date de communication des nouveaux prix
- La date d'application des nouveaux prix et durée
- Dates de valeur de l'indice à prendre en compte
- Le caractère définitif ou provisoire d'un indice

Partie 3 Choisir les bons indices de révision/d'actualisation des prix

- Les catégories d'indices (IPC, IPI, IPP,...)
- La composition des index
- Ou trouver les indices?
- Les paramètres économiques
- Les paramètres géographiques

Partie 4 : Faire évoluer les modalités de variations de prix en cours de contrat

- Cas où il est proposé un indice de remplacement
- Cas où il n'y a pas d'indice de remplacement proposé par la source
- Les modifications du contrat par voie d'avenant
- L'indemnisation du cocontractant en cas d'imprévus

Pré-requis :

- Connaître le processus général de passation et d'exécution d'un marché public
- Connaître les fonctions de chaque document constituant le dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Savoir utiliser une calculatrice ou de préférence un tableur (Type EXCEL ou CALC) pour réaliser des calculs

Publics ciblés : Toute personne (du secteur public ou privé) :

- Coté Public : En charge de la rédaction de contrats et/ou des calculs de révision des prix.
- Coté Privé : En charge de la réponse aux appels d'offres et/ou de la gestion financière d'un marché public

Modalités de déroulement : Formation inter-entreprise ou intra entreprise avec remise d'une attestation de fin de formation.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Exercices pratiques - Études de cas – Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur (Connection wifi fournie en présentiel).

Support(s) fournis : Support de formation – Dossier Ressources – Exercice avec Correction.

Modalités de suivi et appréciation des résultats :

- Evaluation de la satisfaction : un questionnaire sera à remplir à la fin de la journée par les stagiaires.
- Suivi des compétences acquises par les stagiaires 6 mois après la formation

Nature : Actions d'adaptation et de développement des compétences.

Durée : 1 journée de 7h00. De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Dates et lieux formation inter entreprise

DISTANCIEL	
18 juin 2026	8 octobre 2026

Pour Paris, le lieu précis (Quartier Montaparnasse) sera précisé au plus tard 3 semaines avant le début des formations.

Le + de la formation en INTER : Les participants sont issus du secteur public et privé permettant ainsi des échanges constructifs et enrichissants (session ouverte sous réserve du nombre d'inscrits – 4 mini)

Le + de la formation en INTRA : Une formation adaptée à vos besoins (Maxi 10 personnes/session))

Coût de la formation Inter Entreprise :

- PRIX Pour 1 PARTICIPANT : 720 € NET
- Remise de 10% sur le prix du deuxième participant
- Remise de 20 % sur le prix du troisième participant et au-delà

Coût de la formation Intra Entreprise : 3 600 € NET

**Wilfrid
DREANO**

CONSULTANT
FORMATEUR
ACHATS PUBLICS



DOMAINES D'EXPERTISE

- Montages contractuels, rédaction de DCE
- Passation de marchés publics, concessions
- Dématérialisation des marchés (Profil acheteur, Chorus Pro)
- Accompagnement des entreprises à la réponses aux marchés publics

ATOUTS

- **15 ans d'expérience dans les collectivités territoriales**
- Formateur marchés publics (Acheteurs et opérateurs économiques)

FORMATION

- Master 2 « CONTRATS ET MARCHES PUBLICS » - Université de Montpellier

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Consultant formateur en Achats Publics
- Grand Cognac : Responsable service commun Commande Publique
- Ville d'Angoulême : Responsable service Achats
- Grand Angoulême : Responsable service mutualisé Commande Publique
- Calitom (Déchets) : Responsable Marchés Publics
- Hôpital La Roche sur Yon : Responsable Achats "Investissements"

COMPETENCES

- Maîtrise de la réglementation Commande Publique
- Définition contractuelle du besoin
- Gestion des procédures de passation
- Mesure du risque juridique
- Formateur marchés publics

REFERENCES

- POMA, MBDA, SARP Industries, SYCTOM, CACEM, SMICVAL, CMNimes, MIRION, BIOMERIEUX, Fédération des Banques alimentaires, Chambre des métiers, Transport Rougier, Ambulances Charentes Poitou
- Mairies de Saint Emilion, Lagorce, Cognac, Angoulême ; ACP formation, CNFPT, Quiris, INHNI...

Vente en Exonération de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle, sous le N° de déclaration d'activité 72330705833 et selon accord de la DIRECCTE du 15/05/2007. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, Art. L.6352-12 du Code du Travail

Cette action peut le cas échéant être prise en charge.

Une convention de formation sera établie pour chaque établissement.

Pour toutes demandes de formation, contacter :

Wilfrid DREANO - Tél : 06 42 85 81 78 - mail : wilfridreano@gmail.com



La certification qualité
a été délivrée au titre des catégories suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS ET BILANS DE COMPÉTENCES

Solutions/Conseils Achats Publics (SCAP16)- Enseigne de Coop'Alpha

